

<http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5haj92iExTGSv58UWmHjIG0ri7OvA?docId=CNG.164856154c5d7075272677a9e8dc8287.181>

29 septembre 2011

Les entreprises moins clémentes envers les salariés pris en faute... d'orthographe
De Charlotte HILL (AFP) – Il y a 7 heures

PARIS — Les entreprises tolèrent de moins en moins les écrits truffés de fautes d'orthographe de certains salariés et n'hésitent plus à recruter des coachs spécialisés pour les aider à apprivoiser pluriels et participes passés.

Dès l'embauche, l'aspirant-salarié "fautif" peut être pénalisé.

"Envoyer une lettre de candidature avec des fautes d'orthographe, c'est comme aller à un entretien d'embauche avec un jean troué!", s'exclame Bernard Fripiat, l'un des rares coachs d'orthographe en France. C'est vécu "comme une impolitesse".

Selon une étude du cabinet de recrutement Robert Half, publiée en janvier, 5% des recruteurs écarteraient une candidature dès la première faute d'orthographe et 35% à partir de 2 ou 3 fautes.

Pour M. Fripiat, coach depuis plus de 15 ans, la sévérité des entreprises n'est pas tant liée à une dégradation du niveau des salariés qu'au fait qu'aujourd'hui, "tout le monde doit écrire, alors que dans les années 1980, la tâche était souvent confiée à la secrétaire".

Un constat partagé par sa consœur Anne-Marie Gaignard pour qui les entreprises deviennent "de plus en plus exigeantes à l'ère du mail, du tout tout de suite". Elle dit avoir connaissance d'au moins six licenciements liés à une mauvaise orthographe.

M. Fripiat fait en outre valoir que "les correcteurs d'orthographe ne voient pas tout". Si un dirigeant évoque "+la cession du conseil d'administration+", l'ordinateur croira qu'il veut licencier le conseil". Une bévue potentiellement gênante...

Selon les experts, les plus de 50 ans sont à peu près épargnés mais les nouveaux venus sont capables de prouesses. Sans parler de la génération à venir, nourrie au SMS. Parmi ses plus belles perles, Mme Gaignard cite "la jeune fille en sainte" (enceinte).

Pascal Hostachy, cofondateur de la Certification Voltaire, qui vise à être l'équivalent en orthographe de ce qu'est le TOEIC pour l'anglais (4.000 certifiés à ce jour), note aussi que certains jeunes innovent en accordant l'infinitif: "je suis passé les voirs".

Même si toutes les catégories sont touchées, de l'employé au PDG, l'orthographe reste "un sujet extrêmement tabou, voire honteux", note Mme Gaignard.

M. Fripiat se souvient d'avoir formé son premier patron en 1995, dans une atmosphère quasi-clandestine.

"A l'époque, je ne pouvais pas dire mon nom, je ne pouvais pas dire ce que je faisais, c'était fou", raconte le coach. "Nous nous sommes enfermés pendant deux jours, et il y avait presque des bruits d'OPA", dit-il à l'AFP dans un grand éclat de rire.

Depuis, certains groupes osent proposer ouvertement des formations aux salariés. C'est le cas de GSF Pluton, entreprise de propreté de quelque 1.200 salariés.

Les clients réclamant de plus en plus souvent une communication par écrit, Renaud Fourneaux, directeur général, a raconté à l'AFP avoir sollicité un organisme spécialisé. Vu le succès rencontré, l'opération a été étendue à d'autres sociétés du groupe GSF.

Aujourd'hui, Mme Gaignard, à la tête d'un organisme de formation de 60 personnes, se dit "débordée de boulot".

Ses cours individuels (1.100 euros pour sept heures) ont la préférence des cadres, PDG ou autres

personnages influents. Comme ce client ayant "tous les numéros de téléphone de Bercy" ou cet avocat international qui n'a pas pu se faire payer "pour avoir rédigé un rapport de procès cousu de fautes".

"J'ai vu dernièrement chez un homme politique plutôt à gauche l'expression +paradoxalement+ écrite +paradoxe allemand+", sur un texte manuscrit, raconte Mme Gagnard.

Quant à M. Fripiat, il appelle les phobiques du Bescherelle à "désacraliser le schmilblick!" et assure que "l'orthographe, ce n'est pas grave, c'est une épine dans le pied. Pour courir, on enlève l'épine et on n'en fait pas un plat".

Copyright © 2011 AFP. Tous droits réservés.